

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL  
2008/2009**

**SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS**

## SOMMAIRE

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL	2
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES	8
RAPPORTS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2008/2009	29

## DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS S.A. et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le

**Patrick CUITOT**  
**Président Directeur Général**

# RAPPORT D'ACTIVITE DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2008-2009 (du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril)

## RESULTATS

### Activité et résultats consolidés - présentation IFRS (en milliers d'euros)

	30/04/2009 (6 mois)	31/10/2008 (12 mois)	30/04/2008 (6 mois)
Chiffre d'affaires	6.432	14.059	7.133
<i>dont - jeux virtuels</i>	1.502	3.012	1.515
<i>- casinos</i>	4.930	11.047	5.618
Résultat opérationnel courant	(427)	(1.211)	(464)
Résultat opérationnel	(426)	(1.200)	(453)
Résultat net part du Groupe	(1.062)	(3.641)	(1.026)
Résultat net de base par action (en €)	(0,34)	(1,35)	(0,38)

Les états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2009 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2008, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2009 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2008.

Les normes suivantes, modifiées ou entrées en vigueur sur l'exercice, sont appliquées mais n'ont pas eu d'incidence sur les présents états financiers :

- IAS 19 : sur les écarts actuariels
- IAS 21 : effets des variations des cours des monnaies étrangères (amendement relatif aux investissements nets dans une société étrangère)
- IAS 39 : option à la juste valeur et à la couverture des flux de trésorerie intragroupe

Les normes suivantes, déjà adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation :

Au titre des nouvelles normes :

- IAS 23 : coûts d'emprunts (applicable au 1er janvier 2009),
- IFRS 8 : secteurs opérationnels (applicable au 1er janvier 2009).

Au titre des amendements de normes existantes :

- IAS 39 et IFRS 7 : reclassement des actifs financiers (applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2008),
- Amendements à l'IAS 23 : (applicable au 1er janvier 2009),
- Amendements à l'IAS 32 et à l'IAS 1 : instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation,
- Amendements à l'IFRS 1 et l'IAS 27 : coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou entreprise associée,
- Amendements à l'IFRS 2 : conditions d'acquisition et annulations (applicable au 1er janvier 2009).

Au titre des interprétations :

- IFRIC 8 : champ d'application des IFRS 2
- IFRIC 9 : séparation des dérivés incorporés
- IFRIC 10 : information financière intermédiaire et perte de valeur

- IFRIC 11 : transaction groupe et stocks options
- IFRIC 12 : sur les concessions
- IFRIC 13 : sur les programmes de fidélité client
- IFRIC 14 : sur l'écrêtement d'un actif de retraite
- IFRIC 15 : accords pour la construction d'un bien immobilier
- IFRIC 16 : couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Le Groupe n'a pas à ce jour estimé les impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur ses états financiers.

### **Activité et résultats de SFC - société mère (en milliers d'euros)**

Au cours du premier semestre 2008-2009, SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS société-mère a réalisé un chiffre d'affaires de 1.502,63 K€ soit une baisse de plus de 14% par rapport au premier semestre 2007-2008, compte tenu du resserrement des dépenses des ménages lié au contexte global de crise et de la suspension des redevances perçue de la part des casinos afin de ne pas obérer leur activité.

### **FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE**

#### **SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS**

L'évènement le plus important survenu depuis la clôture de l'exercice reste la tenue de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 30 janvier 2009 lors de laquelle il a été décidé de deux augmentations de capital d'un montant total de 6.814.902 €, prime d'émission incluse par émission de 902.484 actions nouvelles de 2,75 € de valeur nominale chacune.

L'Assemblée Générale a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver la souscription, à un prix de 9 € par action, aux sociétés FRAMELIRIS et VERNEUIL PARTICIPATIONS, principaux actionnaires de SFC à hauteur, respectivement, de 60,06% et 23,56% du capital avant la réalisation de cette opération, ainsi qu'à deux de ses obligataires ayant accepté de convertir leur créance, à savoir la Société ELECTRICITE et EAUX DE MADAGASCAR et Monsieur LABATI, à un prix de 6 € par action.

Le Conseil d'Administration de la Société, dans sa séance du 30 janvier 2009, a constaté la réalisation de cette augmentation de capital. La souscription des sociétés FRAMELIRIS, VERNEUIL PARTICIPATIONS, ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR et de Monsieur LABATI a été libérée par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société.

Cette libération par compensation a été constatée par un certificat délivré par les Commissaires aux Comptes de la Société le 30 janvier 2009.

A l'issue de ces opérations, le capital de la Société a été porté à 9.918.287,50 €.

Ces souscriptions aux augmentations de capital s'inscrivent dans le cadre d'un support financier apporté à SFC en vue de lui permettre de redresser sa situation financière.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale des obligataires du 10 décembre 2008 a accepté, au regard de la situation de la Société, de reporter la date d'échéance du remboursement de l'emprunt obligataire, au 31 décembre 2009.

En contrepartie, la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS s'est engagée à :

- payer, tous les 6 mois, les intérêts échus de l'emprunt obligataire, compte tenu, le cas échéant, des remboursements partiels du capital qui auront pu être effectués ;

- rembourser, au plus tard le 31 janvier 2009, 20% du capital de l'emprunt à chaque obligataire, soit un montant total de 510.300 €uros à répartir au prorata de la somme prêtée par chaque obligataire.

Le remboursement susvisé n'a pas été effectué à ce jour mais reste assorti d'une garantie hypothécaire conventionnelle consentie par FRAMELIRIS, actionnaire majoritaire de la Société, sur un immeuble lui appartenant. Les obligataires peuvent désormais actionner cette garantie. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec les obligataires relativement au règlement des intérêts dus.

Le rééchelonnement de la dette à l'égard de Groupe Partouche est intervenu aux termes d'un accord signé en avril 2008, moyennant une somme globale forfaitaire de 6,4 millions d'euros payés à hauteur de 2 millions d'euros le 17 avril 2008, le solde étant exigible les 30 avril 2009 et 2010 pour respectivement 2,4 et 2 millions d'euros. Cet accord a été homologué, à la demande des parties, par décision judiciaire en date du 6 mai 2008.

L'échéance du 30 avril 2009, à hauteur de 2,4 millions d'euros n'ayant pas été honorée, de nouvelles discussions ont été engagées avec Groupe Partouche et la Société bénéficie d'un report d'exigibilité de sa dette en l'attente de leur aboutissement.

Le chiffre d'affaires de l'activité jeux virtuels reste stable par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008-2009.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008, S.F.C. a poursuivi sa politique de développement des Centres à l'enseigne « La Tête dans les Nuages » et de consolidation des accords existants.

Ainsi, des négociations sont en cours avec des professionnels du bowling dont les établissements sont situés dans le sud du pays et au nord est de la région parisienne.

Concernant plus particulièrement le Centre de Passage des Princes exploité en propre par la Société, des négociations ont été poursuivies avec un nouvel opérateur en vue d'implanter un restaurant au sein de son Centre situé Passage des Princes (Boulevard des Italiens, Paris).

## FILIALES

Il est rappelé que les résultats du Groupe SFC sont mécaniquement déficitaires au 1<sup>er</sup> semestre de chaque exercice.

En effet, tout comme l'activité thermale, le pôle casinos est soumis à un effet de saisonnalité. Il connaît une période estivale de plus forte activité dans la mesure où les casinos sont situés dans des zones touristiques.

Ainsi, le pôle casinos a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 4,9 M€.

Le casino de Châtel Guyon a déposé son dossier en vue d'obtenir le renouvellement de la délégation de service public dont il bénéficie depuis le 22 mai 1998, ainsi que de son autorisation de jeux.

L'activité thermale a été cédée, à effet du 1<sup>er</sup> novembre 2008, par acte notarié en date du 24 mars 2009.

Le Groupe n'a pas été réglé, le 28 février 2009, comme le prévoyait le protocole conclu le 15 juillet 2008, du solde du prix de cession de sa participation dans le capital du casino d'Agadir.

Au 30 avril 2009, il restait encore 600 K€ à percevoir de la part de ses acquéreurs (dont 36 K€ non encaissé).

## **EVOLUTION DU SECOND SEMESTRE**

Le 28 mai 2009, un nouvel accord a été conclu avec les acquéreurs du casino d'Agadir, qui reporte le règlement du solde de 600 K€, majoré d'intérêts au taux Euribor +2,50% à compter du 1er juin 2009, au 4 septembre 2009.

En contrepartie, le protocole a fixé à la somme de 100 K€ le montant supplémentaire dû par les acquéreurs à la Société au titre de dommages et intérêts en réparation du préjudice subi du fait des retards de paiement.

Cette somme devait être réglée selon l'échéancier suivant :

- 60 000 € au plus tard le 2 juin 2009,
- 20 000 € au plus tard le 31 juillet 2009,
- 20 000 € au plus tard le 31 août 2009,

A la date de la revue limitée des comptes au 30 avril 2009, 80 K€ ont été versés. Un règlement de 20 K€ devrait intervenir avant la fin de l'exercice.

Le 4 septembre 2009, le paiement du solde de 600 K€ pour finaliser la vente du Casino d'Agadir n'a pas été honoré. De nouvelles négociations ont été ouvertes.

Il est rappelé que la Société reste propriétaire du casino d'Agadir jusqu'à complet paiement des sommes dues et conserve la totalité des sommes versées en cas de défaillance de l'acquéreur.

En date du 5 octobre 2009, un accord a été signé avec les obligataires prévoyant, notamment :

- un report de la date d'exigibilité de l'emprunt obligataire au 31 décembre 2014 à hauteur de 1.551,5 K€,
- un abandon des intérêts dus au titre de l'année 2009 (soit 230 K€ pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2009, il correspond à 76 K€ au 30 avril 2009) et une franchise d'intérêts jusqu'au 30 juin 2011, le taux d'intérêt étant, par ailleurs, revu à la baisse,
- la conversion, en obligations remboursables en actions, du solde de la créance obligataire, soit 1.000 K€ convertible à partir du 31 décembre 2012.

Le Texas Hold'em poker a permis de limiter l'impact de la crise, particulièrement en ce qui concerne le casino de Gruissan qui reste ainsi un établissement de référence sur la région.

Par ailleurs, l'évolution de la réglementation fiscale en faveur d'un relèvement des tranches d'imposition du produit brut des jeux (mises des joueurs) des casinos, applicable rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre 2008, devrait avoir un effet favorable à la fois sur la trésorerie et le chiffre d'affaires de chaque casino et, par voie de conséquence, sur les comptes consolidés.

## **TENDANCES ET PERSPECTIVES**

Les objectifs du Groupe restent principalement la poursuite du développement de l'activité par la conclusion d'accords de partenariat avec des acteurs du loisir (bowlings, parcs d'attractions, cinémas multiplexes, etc...) ainsi que de l'optimisation des ressources et de l'évolution du chiffre d'affaires afin de maintenir la rentabilité du Centre de Passage des Princes, exploité en propre.

Le jackpot multi sites doit être implanté dans l'ensemble des 3 casinos du groupe à compter du mois de septembre 2009. Il permettra de relier entre eux et de mettre en commun le jackpot de 100 casinos, ce qui constitue, en termes de nombre d'établissements concernés, une première mondiale.

Cette augmentation du gain probable pour une mise équivalente a pour objectif de renouveler l'intérêt de la clientèle de nos casinos et d'étendre cette augmentation aux autres machines de jeux.

L'ensemble de l'activité de jeux (jeux virtuels et casinos) connaît un resserrement du fait du contexte actuel de crise économique qui pénalise particulièrement l'activité de loisir.

En outre, les conditions de marché difficiles conduisent le groupe à mettre en œuvre des actions commerciales importantes afin de renforcer l'attractivité de ses activités dont les résultats conditionneront l'appréciation de ses actifs en fin d'année.

Nous considérons que la principale perspective d'avenir du Groupe S.F.C. dans les jeux d'argent réside dans l'ouverture au marché et l'attribution prochaine d'une autorisation d'exploitation des jeux sur internet.

Il s'agit là d'un tournant dans l'évolution du métier et du Groupe, comme ce fut le cas lors de l'autorisation d'exploiter les machines à sous dans les casinos

A ce sujet, la réglementation relative aux jeux et paris en ligne en France est en cours d'évolution et le Groupe envisage de déposer une demande d'autorisation dès que les textes seront promulgués.

### REPARTITION DU CAPITAL AU 30 AVRIL 2009

Au 30 avril 2009, à la connaissance de la Société, la répartition du capital était la suivante :

<i>(en K€)</i>	<b>Nombre de titres</b>	<b>% du capital</b>	<b>% des droits de vote</b>
FRAMELIRIS	1.790.869	49,65	44,87
VERNEUIL PARTICIPATIONS	937.214	25,99	33,11
ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR	468.806	13,00	11,75
Ensemble des autres actionnaires nominatifs	33.016	0,92	0,83
Public	376.745	10,44	9,44
TOTAL	3.606.650	100,00%	100,00%

La répartition du capital de la Société a évolué suite à l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale du 30 janvier 2009.

### PARTIES LIEES

Par rapport au 31 octobre 2008, il n'a pas été enregistré d'évolution du montant des transactions avec les parties liées.

### PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANT DE L'EXERCICE

A l'exception du report d'échéance de la dette de la Société à l'égard des obligataires, aucune évolution significative n'a été enregistrée par rapport aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion du Groupe pour l'exercice clos le 31 octobre 2008 (« Risques de liquidité - sûreté d'emprunt », pages 25 et suivantes du rapport financier annuel 2007-2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 juillet 2009).



# COMPTES CONSOLIDES

## A. BILANS CONSOLIDES

Actif (en euros)	Au 30.04.2009 6 mois	Notes	Au 31.10.2008	Au 30.04.2008 6 mois
Ecarts d'acquisition	10 192 567	1	10 192 567	10 192 568
Immobilisations incorporelles	31 042 748	2	31 047 181	31 047 873
Immobilisations corporelles	6 295 756	3	6 922 748	7 142 827
Autres actifs financiers non courants	170 933	4	155 837	155 375
Impôts différés	9 756		7 004	854 480
Actifs non courants	47 711 760		48 325 337	49 392 811
Actifs non courants et groupe d'actifs à céder	3 209 325	5	3 465 065	4 853 759
Stocks et en-cours	198 922		203 699	207 132
Clients	414 314		322 422	227 689
Autres actifs courants	357 746	6	801 208	1 004 955
Actif d'impôt exigible	5 200		4 661	5 333
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 182 377	7	1 630 797	1 015 707
Actifs courants	5 367 884		6 427 852	7 314 575
Total de l'actif	53 079 644		54 753 189	56 707 386

Passif (en euros)	Au 30.04.2009 6 mois	Notes	Au 31.10.2008	Au 30.04.2008 6 mois
Capital	9 918 287		7 436 456	7 436 457
Réserves consolidées	11 199 514		10 578 640	10 386 725
Ecart de conversion	17 150		17 150	12 749
Résultat net part du Groupe	(1 062 055)		(3 640 681)	(1 026 046)
Capitaux propres part du Groupe	20 072 896		14 391 565	16 809 885
Intérêt des minoritaires	848 612		828 121	877 423
Capitaux propres	20 921 508	D	15 219 686	17 687 308
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 415 920	7	1 732 006	2 156 950
Emprunts et dettes financières divers	13 720		13 720	13 720
Autres passifs non-courants	83 489	8	89 818	55 764
Provisions non courantes	279 044	9	369 376	302 548
Impôts différés	10 296 594		10 200 090	10 164 296
Passifs non courants	12 088 767		12 405 010	12 693 278
Passifs inclus dans des groupes destinés à la vente	910 794	5	1 345 175	2 045 834
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 255 660	7	1 281 739	1 098 970
Emprunts et dettes financières divers	7 177 744	7	14 146 591	13 425 913
Fournisseurs	2 345 156	10	2 287 194	2 572 248
Dettes fiscales et sociales	2 253 405	11	2 541 168	2 276 593
Autres passifs courants	6 058 039	12	5 476 305	4 869 355
Provisions courantes	68 571	13	50 321	37 887
Passif d'impôt exigible	-		-	-
Passifs courants	20 069 369		27 128 493	26 326 800
Total du passif	53 079 644		54 753 189	56 707 386

## B. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

(en euros)	Au 30.04.2009 6 mois	Notes	Au 31.10.2008 12 mois	Au 30.04.2008 6 mois
Chiffre d'affaires	6 432 395		14 059 075	7 132 620
Autres produits opérationnels	41 349		101 091	37 201
Produits des activités ordinaires	<b>6 473 744</b>	14	<b>14 160 166</b>	<b>7 169 821</b>
Achats consommés	(360 340)		(899 267)	(481 579)
Charges externes	(2 565 981)		(5 163 829)	(2 610 186)
Charges de personnel	(2 873 686)		(6 454 473)	(3 326 934)
Impôts et taxes	(491 129)		(789 664)	(386 377)
Dotation nette aux amortissements	(696 267)		(1 408 825)	(692 381)
Dépréciations nettes des reprises :				
Sur badwill	-		-	-
Sur immobilisations	-		-	-
Sur actifs financiers	3 463		(790)	(1 253)
Sur actifs courants	(35 215)		(373 014)	5 630
Provisions nettes des reprises	73 800		(113 894)	(12 162)
Autres (charges) produits opérationnels	44 413		(167 339)	(128 924)
Résultat opérationnel courant	<b>(427 198)</b>		<b>(1 210 929)</b>	<b>(464 345)</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	1 634		10 519	10 911
Résultat opérationnel	<b>(425 564)</b>	14	<b>(1 200 410)</b>	<b>(453 434)</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	-		482	6 274
Coût de l'endettement financier brut	(539 626)	7	(1 308 686)	(649 401)
Coût de l'endettement financier net	<b>(539 626)</b>		<b>(1 308 204)</b>	<b>(643 127)</b>
Autres produits (charges) financiers	3 411		18 799	214
Résultat avant impôt	<b>(961 779)</b>		<b>(2 489 815)</b>	<b>(1 096 347)</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(91 486)		(869 803)	11 101
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	12 199	15	(94 440)	45 411
Résultat net de l'ensemble consolidé	<b>(1 041 066)</b>		<b>(3 454 058)</b>	<b>(1 039 836)</b>
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	(1 062 055)		(3 640 681)	(1 026 046)
Résultat net attribuable aux intérêts des minoritaires	20 989		186 623	(13 790)
Résultat net par action (part du Groupe)	(0,34 €)		(1,35 €)	(0,38 €)
Résultat net dilué par action (part du Groupe)	(0,34 €)	16	(1,35 €)	(0,38 €)

**C. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**

(en euros)	Au 30.04.2009 6 mois	Au 31.10.2008 12 mois	Au 30.04.2008 6 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé	(1 041 066)	(3 454 058)	(1 039 836)
Charges d'intérêts	539 626	1 309 187	649 706
Produits d'intérêts	-	(482)	(6 274)
Impôt sur les sociétés	91 485	687	(11 101)
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	624 997	692 484	854 339
Autres (produits) et charges calculés	(32 935)	1 480 801	(6 012)
(Plus-values), moins-values de cession	(1 634)	(114 623)	(711 025)
Capacité d'autofinancement	180 473	(86 004)	(270 203)
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks	4 777	108 792	(5 059)
Clients	(91 892)	30 006	84 177
Fournisseurs	57 962	(729 529)	32 648
Variation des autres actifs et passifs	582 763	984 007	(51 895)
Impôt (payé) ou remboursé	1 728	19 239	(8 551)
Flux de trésorerie provenant de (utilisé dans) l'exploitation	735 811	326 511	(218 883)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(65 010)	(1 560 254)	(1 059 883)
Acquisitions d'immobilisations financières	(15 288)	(22 982)	(7 126)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 805	824 961	717 833
Cessions d'immobilisations financières	-	54 000	54 000
Cessions d'actifs non courants et groupe d'actifs	-	330 000	330 000
Intérêts reçus	-	482	5 895
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement	(131 480)	89 986	(442 466)
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations d'investissement	(209 973)	(283 807)	(401 747)
Dividendes mis en paiement	-	(1 705)	(1 705)
Frais sur augmentation de capital	(69 022)	(6 434)	(6 434)
Souscription d'emprunts	-	-	-
Remboursement d'emprunts	(421 411)	(845 941)	(540 458)
Remboursements à groupe Partouche	-	(2 000 000)	(2 000 000)
Souscription (remboursement) d'autres dettes financières	(290 775)	3 227 708	2 336 568
Intérêts payés	(256 772)	(989 996)	(299 279)
Flux de trésorerie, provenant des (affecté aux) opérations de financement	(1 037 980)	(616 368)	(511 307)
Variation de trésorerie	(512 141)	(573 664)	(1 131 938)
Trésorerie nette à l'ouverture de la période	1 327 020	1 900 684	1 900 684
Impact des différences de change			
Trésorerie nette à la clôture de la période	814 878	1 327 020	768 746

## D. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Capital	Ecart de conversion	Résultat	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe	Intérêts des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 31.10.2007 Normes IFRS	7 437	13	(705)	11 097	17 842	895	18 738
Affectation du résultat			705	(705)	-		-
Résultat de l'exercice			(1 026)		(1 026)	(14)	(1 040)
Distribution aux minoritaires						(2)	(2)
Divers				(6)	(6)	(2)	(8)
Au 30.04.2008 Normes IFRS	7 437	13	(1 026)	10 386	16 810	877	17 688
Affectation du résultat			705	(705)	-		-
Résultat de l'exercice			(3 641)		(3 641)	187	(3 454)
Distribution de dividendes					-	(2)	(2)
Frais d'augmentation de capital				(101)	(101)		(101)
Virement de poste à poste				256	256	(256)	
Variation de périmètre						(2)	(2)
Variation des écarts de conversion		4		31	35	6	41
Au 31.10.2008 Normes IFRS	7 437	17	(3 641)	10 578	14 392	828	15 220
Affectation du résultat			3 641	(3 641)	-		-
Résultat de l'exercice			(1 062)		(1 062)	21	(1 041)
Distribution de dividendes						(2)	(2)
Augmentation de capital	2 481			4 334	6 815		6 815
Frais d'augmentation de capital				(69)	(69)		(69)
Variation de périmètre				(3)	(3)	3	
Variation des écarts de conversion						(1)	(1)
Au 30.04.2009 Normes IFRS	9 918	17	(1 062)	11 199	20 073	849	20 922

## E. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

### I. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

#### 1. Augmentations de capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2009 a entériné les opérations d'augmentation de capital suivantes :

- la première réservée à des titulaires de comptes courants d'actionnaires par émission de 466 666 actions au prix de 9 €, d'une valeur nominale de 1 283 331,50 € et d'un montant global de 4 199 994 € (sociétés Frameliris à hauteur de 1 499 994 € et Verneuil Participations à hauteur de 2 700 000 €)
- la seconde réservée à des porteurs d'obligations par émission de 435 818 actions au prix de 6 €, d'une valeur nominale de 1 198 499,50 € et d'un montant global de 2 614 908 € (société EEM à hauteur de 2 572 836 € et M. LABATI à hauteur de 42 072 €).

Le capital de la société s'établit à 9 918 287,50 euros après ces deux opérations.

## 2. Emprunt obligataire

L'Assemblée Générale des obligataires du 10 décembre 2008 a accepté, au regard de la situation de la Société, de reporter la date d'échéance du remboursement de l'emprunt obligataire, au 31 décembre 2009.

En contrepartie, la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS s'est engagée à :

- payer, tous les 6 mois, les intérêts échus de l'emprunt obligataire, compte tenu, le cas échéant, des remboursements partiels du capital qui auront pu être effectués ;
- rembourser, au plus tard le 31 janvier 2009, 20% du capital de l'emprunt à chaque obligataire, soit un montant total de 510.300 €uros à répartir au prorata de la somme prêtée par chaque obligataire.

Le remboursement susvisé n'a pas été effectué à ce jour mais reste assorti d'une garantie hypothécaire conventionnelle consentie par FRAMELIRIS, actionnaire majoritaire de la Société, sur un immeuble lui appartenant. Les obligataires peuvent désormais actionner cette garantie. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec les obligataires relativement au règlement des intérêts dus.

## 3. Cessions d'actifs

### . Activité thermale

Un contrat de location-gérance portant sur le fonds de commerce d'exploitation du centre thermal et de l'Institut Bien-être a été conclu.

Un protocole d'accord a été signé avec la Mairie de Châtel Guyon, lequel entérine une promesse de cession au profit de la Mairie de l'ensemble des actifs liés à l'activité thermale (biens immobiliers, sources, droit au bail, fonds de commerce).

Cette cession, consentie pour un prix de 1 €uro, a été finalisée le 24 mars 2009 avec prise de jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 2008, tout comme la date de prise d'effet du contrat de location-gérance.

### . Casino Le Mirage

Par acte du 15 juillet 2008, la Société a fait jouer la clause résolutoire et cédé, (l'ancien acquéreur n'ayant pas respecté l'échéancier), à un nouvel acquéreur, sous conditions suspensives, 83,33% des titres composant le capital social de la Société du Casino Le Mirage et du compte courant qu'elle détient dans cette société.

Le Groupe n'a pas été réglé du solde de 600 K€ du prix de cession de sa participation dans le capital du casino d'Agadir qui devait être réglé au plus tard le 28 février 2009.

En date du 28 mai 2009, un nouvel accord a été conclu qui prévoit le paiement de 100 K€ à titre de dommages et intérêts en réparation du préjudice subi du fait des retards de paiement et un paiement du solde de 600 K€ au 4 septembre 2009.

A la date de certification des comptes 80 K€ ont été versés. Un règlement de 20 K€ devrait intervenir avant la fin de l'exercice.

Le 4 septembre 2009, le paiement du solde de 600 K€ pour finaliser la vente du Casino d'Agadir n'a pas été honoré. De nouvelles négociations ont été ouvertes.

Société Française de Casinos reste propriétaire du casino d'Agadir jusqu'à complet paiement des sommes dues et conserve la totalité des sommes versées en cas de défaillance de l'acquéreur.

Les actifs nets du Groupe destinés à être cédés ou les actifs corporels détenus en vue de la vente, comme définis par l'IFRS 5, sont comptabilisés en actifs destinés à la vente et dettes des activités abandonnées sans possibilité de compensation entre les actifs et les passifs concernés.

Conformément à l'IFRS 5, § 34, la situation au 30/04/08 est retraitée des activités abandonnées sur l'exercice.

#### **4. Règlement de la dette Partouche**

Le rééchelonnement de la dette Partouche est intervenu aux termes d'un accord signé en avril 2008, moyennant une somme globale forfaitaire de 6,4 millions d'euros payés à hauteur de 2 millions d'euros le 17 avril 2008, le solde étant exigible les 30 avril 2009 et 2010 pour respectivement 2,4 et 2 millions d'euros.

L'échéance du 30 avril 2009, à hauteur de 2,4 millions d'euros, n'a pas été réglée. De nouvelles négociations ont été amorcées et la société bénéficie d'un report d'exigibilité de sa dette en attente de leur aboutissement.

#### **5. Situation de la trésorerie et des dettes du Groupe**

La Société ne dispose pas, à la date d'arrêté des comptes, d'un fonds de roulement net consolidé suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation des douze prochains mois.

Le montant qui pourrait lui permettre de faire face à ses obligations et ses besoins de trésorerie liés à son activité, au cours des douze prochains mois, est estimé à 9,2M€.

Il est rappelé que SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS doit faire face à plusieurs échéances dans les 12 prochains mois :

- SFC a procédé à compter du 13 juillet 2007 à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 5.062,5 K€ composé de 125 obligations de 40.500 € de valeur nominale chacune, portant intérêt au taux de 9% l'an. ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR ainsi que Monsieur LABATI, qui possèdent 62 obligations à eux deux, ont accepté de se faire rembourser leurs obligations en actions dans le cadre d'une augmentation de capital qui leur est réservée. Le solde représente un montant d'environ 2,7M€.
- La Société devra rembourser le solde du crédit vendeur au Groupe Partouche représentant un montant de 4,4M€ ;
- La Société devra également rembourser un emprunt de 2,5M€.

Pour remédier à cette situation et disposer de ressources suffisantes dans les douze prochains mois, la Société envisage un certain nombre d'opérations :

- Cession des murs du casino Châtel Guyon d'un montant de 2,2M€ (estimation Société). Le processus de vente n'a pas été amorcé.
- La société est en cours de négociation pour revoir les échéanciers des dettes les plus importantes telle que le crédit vendeur au Groupe Partouche et la dette obligataire.

La continuité d'exploitation, principe comptable retenu par le groupe pour la préparation des états financiers au 30/04/2009, se fonde sur la réalisation des différentes opérations dans les prochains mois.

En cas de réalisation de ces opérations dans des conditions moins favorables que celles envisagées, la Société aurait à faire face à un risque de liquidité et à une possible remise en cause du principe comptable de continuité d'exploitation.

## II. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	Siège	Rcs	Pourcentage d'intérêt	
			30.04.2009	31.10.2008
Société Française de casinos	Paris	393 010 467	Société consolidante	
Centre d'Animation Le Phoebus	Gruissan	305 322 042	99,89%	99,89%
Châtel Casino	Châtelguyon 987	391 605	99,91%	99,91%
Société du Casino de Port-la-Nouvelle	Port-la-Nouvelle	407 654 094	100,00%	100,00%
Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon	Châtelguyon 380	395 780	61,37%	61,37%
Compagnie Thermale de Châtelguyon	Châtelguyon 364	395 780	59,90%	59,90%
Sci d'Aménagement de la Zone Touristique de Gruissan	Gruissan	419 100 953	98,89%	98,89%
Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme	Paris	347 497 844	97,54%	97,54%
Société du Casino Le Mirage	Maroc - Agadir		83,33%	83,33%
Société Hôtelière des Splendid et Nouvel Hôtel	Châtelguyon 075	395 780	61,23%	61,23%
Sci Foncière des Grands Hôtels	Châtelguyon 791	342 241	61,49%	61,49%
Sci de l'Hôtel du Casino	Gruissan	412 196 123	99,88%	99,88%
Sci du Centre d'animation Le Phoebus	Gruissan	307 605 022	97,52%	97,52%
Grand Casino de Jeux - Beaulieu-sur-Mer	Paris	390 785 723	99,80%	99,80%
Société Française de Dancings et de Discothèques	Paris	419 926 597	99,90%	99,90%

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

## III. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

### REFERENTIEL

Les états financiers consolidés semestriels au 30 avril 2009 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires ». S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2008, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2009 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2008.

Les normes suivantes, modifiées ou entrées en vigueur sur l'exercice, sont appliquées mais n'ont pas eu d'incidence sur les présents états financiers :

- IAS 19 : sur les écarts actuariels
- IAS 21 : effets des variations des cours des monnaies étrangères (amendement relatif aux investissements nets dans une société étrangère)
- IAS 39 : option à la juste valeur et à la couverture des flux de trésorerie intragroupe

Les normes suivantes, déjà adoptées ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, n'ont pas été appliquées par anticipation :

Au titre des nouvelles normes :

- IAS 23 : coûts d'emprunts (applicable au 1er janvier 2009),
- IFRS 8 : secteurs opérationnels (applicable au 1er janvier 2009).

Au titre des amendements de normes existantes :

- IAS 39 et IFRS 7 : reclassement des actifs financiers (applicable au 1er juillet 2008),
- Amendements à l'IAS 23 : (applicable au 1er janvier 2009),



- Amendements à l'IAS 32 et à l'IAS 1 : instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation,
- Amendements à l'IFRS 1 et l'IAS 27 : coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou entreprise associée,
- Amendements à l'IFRS 2 : conditions d'acquisition et annulations (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009).

Au titre des interprétations :

- IFRIC 8 : champ d'application des IFRS 2
- IFRIC 9 : séparation des dérivés incorporés
- IFRIC 10 : information financière intermédiaire et perte de valeur
- IFRIC 11 : transaction groupe et stocks options
- IFRIC 12 : sur les concessions
- IFRIC 13 : sur les programmes de fidélité client
- IFRIC 14 : sur l'écrêtement d'un actif de retraite
- IFRIC 15 : accords pour la construction d'un bien immobilier
- IFRIC 16 : couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Le Groupe n'a pas à ce jour estimé les impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur ses états financiers.

Les comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le conseil d'administration de SFC le 29 septembre 2009.

#### IV. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Les informations sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.

##### 1. Ecart d'acquisition - Goodwill

	30.04.2009	31.10.2008
Valeur d'acquisition à l'ouverture	10 193	10 193
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-	-
Augmentation	-	-
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	-
Valeur d'acquisition à la clôture	10 193	10 193
Pertes de valeur à la clôture	-	-
Valeur nette	10 193	10 193
Dont :		
Pôle casinos (1)	9 508	9 508
Société du casino de Port-la-Nouvelle	685	685
	10 193	10 193

(1) la part de goodwill anciennement rattachable à SHC se rapporte aujourd'hui à l'ensemble du pôle casinos (achat du 26/04/06) exploité par le groupe du fait de la TUP de SHC.

## 2. Immobilisations incorporelles

	30.04.2009	31.10.2008
Valeur brute à l'ouverture	31 808	31 883
Acquisitions	5	31
Diminutions	(7)	(105)
Variation de périmètre	-	-
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	(2)
Valeur brute à la clôture	31 805	31 808
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	761	846
Dotations de l'exercice	9	35
Reprise de l'exercice	(7)	(118)
Transfert vers des actifs non courants et groupe d'actifs à céder détenus en vue de la vente	-	(2)
Variation de périmètre	-	-
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	762	761
Valeur nette	31 043	31 047
Dont :		
Casino de Gruissan	18 344	18 342
Casino de Châtelguyon	11 803	11 805
Casino de Port-la-Nouvelle	894	895
Autres	1	5
	31 043	31 047

La valeur nette des immobilisations incorporelles des casinos représente essentiellement la juste valeur des droits d'exploitation attribuée à l'activité lors du regroupement d'entreprises d'avril 2006. Les différentes évaluations réalisées au cours du premier semestre 2009 confortent ces valeurs.

### 3. Immobilisations corporelles

	30.04.2009	31.10.2008
Valeur brute à l'ouverture	18 171	17 479
Acquisitions (1)	60	1 529
Diminutions (2)	(234)	(2 269)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente (3)	-	1 432
Virement de poste à poste	3	-
Valeur brute à la clôture	18 001	18 171
Amortissements & pertes de valeur à l'ouverture	11 248	10 655
Dotation de l'exercice	687	2 908
Reprise de l'exercice (2)	(234)	(3 747)
Transfert de (vers) des actifs non courants détenus en vue de la vente (3)	-	1 432
Virement de poste à poste	3	-
Amortissements & pertes de valeur à la clôture	11 705	11 248
Valeur nette	6 296	6 923
Dont :		
Jeux virtuels	1 017	1 054
Casinos	5 279	5 800
Structure & divers	-	68
	6 296	6 923

(1) Au 30.04.2009 : Investissements dans les casinos de Gruissan 12 K€, Port-la-Nouvelle 1 K€, le casino de Châtelguyon 17 K€ et les jeux virtuels (SFC) 30 K€.

Au 31.10.2008 : Investissements dans les casinos de Gruissan 664 K€, Port-la-Nouvelle 59 K€, le casino de Châtelguyon 491 K€ et les jeux virtuels (SFC) 315 K€.

(2) Au 31.10.2008 : Cession de l'ensemble immobilier du centre de remise en forme à Châtelguyon.

(3) Au 31.10.2008 : Transfert des immobilisations corporelles de la Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon, de la Sci Foncière des Grands Hôtels et de la Compagnie Thermale de Châtelguyon en actifs non courants détenus en vue de la vente.

Les mouvements de l'exercice s'analysent ainsi :

	31.10.2008	Augmen- tation	Diminu- tion	Virement de poste à poste	Transfert de (vers) des actifs à céder	Ecart de conver- sion	30.04.2009
Terrains	61						61
Constructions	2 930	4		12			2 947
Installations techniques	9 595	31	(233)	27			9 420
Autres immobilisations corporelles	5 072	23	(1)				5 094
Immobilisations en cours	512	3		(36)			478
<b>Valeurs brutes</b>	<b>18 171</b>	<b>60</b>	<b>(234)</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 001</b>
Terrains	-						-
Constructions	1 044	75					1 119
Installations techniques	6 364	463	(233)	3			6 597
Autres immobilisations corporelles	3 377	149	(1)				3 524
Immobilisations en cours	464						464
<b>Amort. et pertes de valeurs *</b>	<b>11 248</b>	<b>687</b>	<b>(234)</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 705</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 923</b>	<b>(627)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 296</b>
<i>(*) Dont pertes de valeur</i>	464						464

#### 4. Autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente, et la part à plus d'un an des prêts et créances évalués au coût amorti.

La catégorie des « titres disponibles à la vente » comprend les participations du Groupe dans des sociétés non consolidées.

La catégorie « prêts et créances au coût amorti » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en comptes courants consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances.

	Actifs disponibles à la vente		Prêts et créances au coût amorti		Total
	Titres de participation cotés	Titres de participation non cotés	Prêts et créances	Autres actifs financiers	
Valeur brute	-	1	332	125	458
Cumul des pertes de valeur	-		(302)		(302)
Valeur nette au 31.10.2008	-	1	30	125	156
Investissements			19	13	32
Cessions, remboursements					
Augmentation (diminution) provenant des variations de juste valeur			(18)		(18)
Valeur brute	-	1	351	138	490
Cumul des pertes de valeur	-		(320)		(320)
Valeur nette au 30.04..2009	-	1	31	138	170

Les prêts et créances concernent essentiellement une créance sur la société Music and Dance d'un montant total (intérêts compris) de 302 K€, totalement provisionnée, ainsi que les prêts consentis dans le cadre de l'effort de construction. Les autres actifs financiers concernent des dépôts de garantie.

## 5. Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs détenus en vue de leur revente concernent les sociétés suivantes :

	30.04.2009	31.10.2008
Sci Foncière des Grands Hôtels	-	5
Compagnie Thermale de Châtelguyon	-	2
Société des Eaux Minérales et des Etbs Thermaux de Châtelguyon	-	274
Société du Casino Le Mirage	4 456	4 356
Valeur brute	4 456	4 637
Perte de valeur Société du Casino Le Mirage	(1 247)	(1 172)
Total des actifs	3 209	3 465
Sci Foncière des Grands Hôtels	-	17
Compagnie Thermale de Châtelguyon	-	2
Société des Eaux Minérales et des Etbs Thermaux de Châtelguyon	-	433
Société du Casino Le Mirage	911	893
Total des passifs	911	1 345

Ainsi que mentionné en note I.3), l'ensemble des actifs liés à l'activité thermique (biens immobiliers, sources, droit au bail, fonds de commerce) a été cédé à la Mairie de Châtel Guyon avec prise de jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 2008 pour 1 € dégageant ainsi un profit d'égal montant, lesdits actifs étant inscrits pour une valeur égale à zéro dans les comptes consolidés.

L'impact des activités cédées ou en cours de cession sur le compte de résultat consolidé du groupe est le suivant :

	30.04.2009	31.10.2008
Chiffre d'affaires	904	3 511
Subventions	-	104
Produits des activités ordinaires	904	3 615
Achats consommés	110	269
Charges externes	265	1 116
Charges de personnel	362	2 070
Impôts	65	216
Dotations nettes aux amortissements et provisions	88	(709)
Autres charges (transfert de charges)	(18)	(83)
Résultat opérationnel courant	32	736
Résultat financier	(15)	28
Produit d'impôt (impôt) sur les sociétés	(5)	(7)
Dépréciation pour maintien à la juste valeur	-	(851)
Profit (perte) sur activités abandonnées	12	(94)
Incidence sur la capacité d'autofinancement :		
Dotations (reprises) nettes d'amortissements et provisions	88	142
Impôts différés		
	100	48

## 6. Autres actifs courants

	30.04.2009	31.10.2008
Avances et acomptes versés	-	-
Créances sur l'Etat (sauf impôt sur les sociétés)	280	593
Créances sur le personnel	10	12
Créances auprès des organismes sociaux	8	7
Autres créances diverses (1)	727	928
Charges constatées d'avance	355	271
Valeur brute	1 381	1 810
A déduire : dépréciation des créances diverses	(1 023)	(1 009)
Valeur nette	358	801

(1) Le poste « Autres créances diverses » se compose principalement d'une créance non récupérée sur la mairie de Beaulieu d'un montant de 565 K€. Cette créance a fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour l'intégralité de son montant.

Les autres actifs courants ne portent pas intérêt.

## 7. Emprunts auprès des établissements de crédit et endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le groupe correspond aux dettes financières inscrites au bilan sous les postes « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit », courants comme non courants, diminués de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant à l'actif du bilan, des dettes d'acquisition envers le groupe Partouche figurant sous la rubrique « Autres passifs courants », ainsi que des avances consenties par les associés ou sociétés apparentées inscrites en « Emprunts et dettes financières divers ».

	30.04.2009	31.10.2008
Passifs financiers non courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	1 416	1 732
	I 1 416	1 732
<i>Dont : Echéances à plus d'un an et moins de cinq ans</i>	1 416	1 732
<i>Echéances à plus de cinq ans</i>	-	-
Passifs financiers courants :		
Emprunts auprès des établissements de crédit à moins d'un an	854	959
Intérêts courus sur emprunts	35	19
Banques créditrices	367	304
Emprunts & dettes financières divers à moins d'un an	7 178	14 147
Dette sur acquisition d'immobilisations	4 277	4 146
	II 12 710	19 575
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
OPCVM		
Disponibilités	1 182	1 631
	III 1 182	1 631
Endettement financier net (I + II - III)	12 944	19 676

- **Emprunts et dettes financières divers**

	30.04.2009	31.10.2008
Emprunt obligataire	2 551	5 063
Intérêts courus sur emprunt obligataire	76	132
	2 627	5 195
Avances consentis par les associés ou sociétés apparentées :		
Frameliris	1 076	2 868
Verneuil Participations	75	2 747
F.D. Conseils et Participations	2 625	2 563
Société Financière Iéna	35	35
Divers associés	1	1
	3 812	8 214
Divers	739	738
Total	7 178	14 147

- **Dette sur acquisition d'immobilisations**

Conformément aux accords intervenus en avril 2008 (Cf. supra), elle correspond à la valeur actualisée des 6,4 millions d'euros dus au groupe Partouche.

- **Charges financières**

Les charges financières relatives à ces dettes s'analysent ainsi :

	30.04.2009	31.10.2008	30.04.2008
Charges d'intérêts des établissements de crédit	137	235	122
Charges d'intérêts des associés ou sociétés apparentées	122	298	110
Charges d'intérêts des autres avances	-	-	4
Charges d'intérêts du groupe Partouche	130	319	187
Charges d'intérêts des obligataires	151	457	227
Charges d'intérêts des activités poursuivies	540	1 309	650

- **Risques de taux et privilèges accordés**

Le Groupe ne pratique pas d'opérations de couverture du risque de taux. De ce fait, l'exposition au risque de taux d'intérêt pour le groupe provient essentiellement de son endettement financier, lequel est majoritairement à taux fixe.

La synthèse des dettes financières en matière de taux et de privilèges est la suivante :

	30.04.2009	31.10.2008
Taux fixe	12 177	16 465
Taux variable	1 938	4 832
Sans taux	11	9
	<b>14 126</b>	<b>21 306</b>
Faisant l'objet de garanties	-	-
Faisant l'objet de nantissement	4 932	7 905
Sans garanties ni nantissement	9 194	13 401
	<b>14 126</b>	<b>21 306</b>

## 8. Autres passifs non courants

Ils concernent principalement le prélèvement à employer correspondant aux recettes supplémentaires dégagées au profit des casinos par l'application du nouveau barème de prélèvement progressif (27 novembre 1986) qui doivent être consacrées à concurrence de 50 % à des travaux d'investissement destinés à l'amélioration de l'équipement touristique dans les conditions fixées par décret. Ces subventions sont amorties en fonction de la réalisation des investissements.

## 9. Provisions non courantes

Les provisions non courantes, non directement liées aux cycles d'exploitation, concernent les éléments suivants :

	31.10.2008	Augmen- tation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Autres variations	30.04.2009
Provisions pour litiges	260	1	(22)	(63)			176
Avantages postérieurs à l'emploi	109	1		(7)			103
Total	<b>369</b>	<b>2</b>	<b>(22)</b>	<b>(70)</b>			<b>279</b>

## 10. Fournisseurs et comptes rattachés

	30.04.2009	31.10.2008
Dettes fournisseurs	1 881	1 801
Fournisseurs, factures non parvenues	465	486
	<b>2 345</b>	<b>2 287</b>
Dont :		
Jeux virtuels	1 374	1 158
Casinos	768	1 032
Structure & divers	203	97
	<b>2 345</b>	<b>2 287</b>



## 11. Dettes fiscales et sociales

	30.04.2009	31.10.2008
Dettes sociales :		
Personnel et comptes rattachés (1)	642	638
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	444	428
	1 086	1 066
Dettes fiscales (hors passifs d'impôts exigibles)		
Opérations particulières avec l'Etat (2)	622	770
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	110	390
Etat, autres impôts, taxes et versements assimilés	45	27
Etat, charges à payer	391	288
	1 167	1 475
Total	2 253	2 541
Dont :		
Jeux virtuels	284	440
Casinos	1 905	1 995
Structure & divers	65	106
	2 253	2 541

(1) Dont 217 K€ (31.10.2008 : 217 K€) au titre de la participation des salariés aux résultats de Centre d'Animation le Phoebus.

(2) Il s'agit des sommes dues à l'Etat au titre des parts prélevées sur le produit brut des jeux du mois précédent.

## 12. Autres passifs courants

	30.04.2009	31.10.2008
Subventions à moins d'un an	4	3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	182	314
Dettes d'acquisition auprès de Groupe Partouche (1)	4 277	4 146
Avances et acomptes reçus	21	21
Créditeurs divers	1 198	727
Autres charges à payer	154	78
Prélèvement à employer (2)	219	167
Produits constatés d'avance	2	19
Divers	-	-
Total	6 057	5 476
Dont :		
Jeux virtuels	1 244	209
Casinos	421	421
Structure	115	701
Non affecté, dette à l'égard de Groupe Partouche(1)	4 277	4 146
	6 057	5 476

(1) Cf. note 7 supra

(2) Prélèvements progressifs liés à l'activité des casinos.

## 13. Provisions courantes

	30.04.2009	31.10.2008
Jackpot	24	17
Autres	45	33
Total	69	50

## 14. Informations sectorielles

### • Analyse du capital investi par activité

	30.04.2009		31.10.2008	
Répartition par activité :				
Jeux virtuels	(1 538)	-4,5%	(162)	-0,5%
Casinos	35 766	105,6%	35 868	102,8%
Thermes	-	-	(187)	-0,5%
Structure	(362)	-1,1%	(623)	-1,8%
	<b>33 865</b>	<b>100,0%</b>	<b>34 895</b>	<b>100,0%</b>
Répartition par sites :				
SFC	(1 538)	-4,5%	(162)	-0,5%
Goodwill non affecté (1)	9 508	28,1%	9 508	27,2%
Gruissan	11 735	34,7%	11 838	33,9%
Port-la-Nouvelle	2 945	8,7%	2 995	8,6%
Châtelguyon	9 016	26,6%	9 052	25,9%
Agadir	2 299	6,8%	2 291	6,6%
Structure	(99)	- 0,3%	(626)	- 1,8%
	<b>33 865</b>	<b>100,0%</b>	<b>34 895</b>	<b>100,0%</b>
Réconciliation du capital investi :				
Capitaux propres	20 922	61,8%	15 220	43,6%
A ajouter :				
Endettement financier net (2)	12 944	38,2%	19 676	56,4%
Total des capitaux investis	<b>33 865</b>	<b>100,0%</b>	<b>34 895</b>	<b>100,0%</b>

(1) Goodwill non affecté par suite de la prise de contrôle de SFC.

(2) Nonobstant l'affectation spécifique de certaines lignes de crédit à une activité ou à des investissements ressortant de l'une ou de l'autre des activités, l'endettement est considéré au regard de la gestion du groupe comme non affecté.

• **Analyse sectorielle du bilan**

	Jeux virtuels		Casinos		Thermes		Structure		30.04.09	31.10.08
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008		
Goodwill			10 193	10 193					10 193	10 193
Immobilisations incorporelles	1	5	31 042	31 042					31 043	31 047
Immobilisations corporelles	1 017	1 054	5 279	5 800				68	6 296	6 923
Autres actifs financiers	147	103	23	23			1	29	171	156
Impôts différés actifs	10	7							10	7
Actifs non courants	1 175	1 169	46 536	47 058			1	98	47 712	48 325
Actifs destinés à la vente			3 209	3 184		281			3 209	3 465
Stocks et en cours	54	54	145	150					199	204
Clients et compte rattachés	213	215	137	100			64	7	414	322
Autres actifs courants	15	282	282	251			60	268	358	801
Actif d'impôt exigible	2	5					3		5	5
Actifs courants	284	556	3 774	3 685		281	128	274	4 186	4 797
Dettes financières diverses	14	14							14	14
Passifs non courants			83	90					83	90
Provisions non courantes	73	67	118	207			88	95	279	369
Impôts différés passif			10 297	10 204				(4)	10 297	10 200
Passifs non courants	87	81	10 498	10 500			88	92	10 673	10 673
Passifs destinés à la vente			911	893		453			911	1 345
Fournisseurs	1 374	1 158	768	1 032			203	97	2 345	2 287
Dettes fiscales et sociales	284	440	1 905	1 995			65	106	2 253	2 541
Autres passifs courants	1 244	209	421	421			116	701	1 781	1 330
Provisions courantes	10		41	34		16	18		69	50
Passif d'impôt exigible										
Passifs courants	2 911	1 807	4 046	4 375		469	402	904	7 359	7 554
Capitaux investis	(1 538)	(162)	35 766	35 868		(187)	(362)	(623)	33 865	34 895

• **Analyse des résultats par activités**

	Jeux virtuels			Casinos			Thermes			Structure			30.04.09	31.10.08	30.04.08
	04.09	10.08	04.08	04.09	10.08	04.08	04.09	10.08	04.08	04.09	10.08	04.08	6 mois	12 mois	6 mois
Produits des activités ordinaires	1 503	3 012	1 515	4 971	11 148	5 655							6 474	14 160	7 170
Charges opérationnelles	1 497	2 774	1 419	4 858	10 805	5 570				546	1 792	646	6 901	15 371	7 635
<i>Dont : dotations nettes aux amortissements et provisions</i>	151	229	111	504	1 190	579				478	10		654	1 897	700
Résultat opérationnel courant	6	238	96	113	343	85				(546)	(1 792)	(646)	(427)	(1 211)	(465)
Autres produits et charges opérationnels non courants	2	2	3		9	8							2	11	11
Résultat opérationnel	8	240	99	113	352	93				(546)	(1 792)	(646)	(425)	(1 200)	(454)
Résultat net des activités arrêtées/cédées				9	(636)	7	3	542	39				12	(94)	46

Il est rappelé que le Groupe a procédé à une analyse différente de la segmentation entre l'activité des jeux virtuels et la structure. En effet, l'activité « Jeux virtuels », logée dans SFC, supporte un ensemble de coûts liés aux obligations d'une société cotée. Ceux-ci ont été réaffectés à la structure, les résultats opérationnels de l'activité « Jeux virtuels » étant modifiés à due concurrence.

- **Analyse des résultats par zone géographique**

La répartition géographique des établissements français ne constitue pas un secteur d'activité secondaire, dans la mesure où l'environnement économique, légal ou réglementaire est équivalent d'une région à l'autre.

### 15. Impôt sur les sociétés

Société Française de Casinos et ses filiales détenues à plus de 95% constituent un groupe fiscal intégré. De même, Société des Eaux Minérales et des Etablissements Thermaux de Châtelguyon et ses filiales directes constituent également un groupe fiscal intégré. Les sociétés civiles immobilières sont des sociétés civiles transparentes fiscalement.

L'impôt du groupe consolidé au 30 avril 2009 a été apprécié sur la base d'un résultat annuel. Compte tenu de la conjoncture économique, le résultat fiscal du groupe ne devrait pas générer d'impôt à payer à la clôture de l'exercice. La société a donc décidé de ne pas comptabiliser d'impôt sur les sociétés dans les comptes consolidés semestriels du 30 avril 2009.

### 16. Résultat des activités abandonnées ou en cours de cession

	30.04.2009	31.10.2008	30.04.2008
Sci Foncière des Grands Hôtels	(3)	700	675
Compagnie Thermale de Châtelguyon	(1)	(2)	(2)
Société des Eaux Minérales et des Etbs Thermaux de Châtelguyon	7	(156)	(635)
Société du Casino Le Mirage	9	(636)	7
	12	(94)	46

### 17. Résultat par action

(En euros)	30.04.2009	31.10.2008	30.04.2008
Résultat net part du groupe	(1 062 055)	(3 640 681)	(1 026 046)
Nombre d'actions pondérées	3 152 915	2 704 166	2 704 166
Nombre moyen d'actions diluées	3 156 915	2 704 166	2 708 166
Résultat net par action	<0,34€>	<1,35€>	<0,38€>
Résultat net dilué par action	<0,34€>	<1,35€>	<0,38€>

### 18. Saisonnalité des activités

Le Groupe constate des variations saisonnières qui peuvent affecter, d'un semestre à l'autre, le niveau de chiffre d'affaires et des charges. Ainsi les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice.

### 19. Engagements hors bilan

- **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Dans le cadre des lignes de crédit consenties par la Société Générale, le Groupe a nanti les fonds de commerce du Centre d'Animation Le Phoebus et du casino de Port-la-Nouvelle.

Nantissement par la Société du Casino de Port la Nouvelle de 19 056 € de titre de la Société Bordelaise de CIC.

Nantissement de la totalité des 39.955 actions de la Société Centre d'Animation Le Phoebus au profit des souscripteurs de l'emprunt obligataire.

- **Créances garanties par des suretés réelles**

La créance de 52 K€ détenue à l'encontre de la Sci Drache est garantie par une affectation hypothécaire d'un ensemble immobilier au profit de Société Immobilière Hôtelière de Congrès et de Thermalisme.

## **20. Evénements postérieurs**

a. Suite à la publication au Journal Officiel le 28 août 2009 du décret relatif au nouveau barème (relèvement d'une fois et demi des tranches de prélèvement) concernant le prélèvement progressif sur le produit brut des jeux avec effet applicable sur l'exercice en cours, la société devrait enregistrer sur le second semestre une amélioration de son chiffre d'affaire estimée à 340 K€.

b. La société a adhéré au syndicat des casinos de France dans le cadre du jackpot multi sites opérationnel depuis le début du mois de septembre 2009. Ce jackpot relie ensemble environ 100 casinos en France dont les casinos de Gruissan, Châtelguyon et Port la Nouvelle. Il devrait permettre de délivrer 4 jackpots dans l'année d'un montant d'environ 4 à 5 millions d'euros chacun.

# **SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS**

Société anonyme au capital de 9 918 287,50€

Siège social : 9, rue de Téhéran 75008 PARIS

N° RCS : Paris B 393 010 467

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Période du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au 30 avril 2009

**SYNERGIE-AUDIT**

**111, rue Cardinet**

**75017 PARIS**

**Compagnie régionale de Versailles**

**FIDEURAF**

**Membre du Réseau FIDUCIAL**

**41, rue du Capitaine Guynemer**

**92925 LA DEFENSE Cedex**

**Compagnie régionale de Versailles**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au 30 avril 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration, dans un contexte décrit dans le rapport semestriel d'activité caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 octobre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## **1 Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 -norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 5) Situation de la trésorerie et des dettes du groupe » de la note « Faits caractéristiques de la période » de l'annexe concernant :

- Le montant des obligations et des besoins de trésorerie de la société pour les douze prochains mois, ainsi que les actions engagées ou en cours de négociation pour faire face à ces besoins de trésorerie.
- Le maintien du principe de continuité d'exploitation lié à la réalisation prévisible de différentes opérations dans les prochains mois.

## **2 Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris et La Défense, le 6 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes

SYNERGIE-AUDIT

FIDEURAF

Membre du réseau FIDUCIAL

Michel BACHETTE-PEYRADE

Jean-Pierre BOUTARD